

	Limitations fonctionnelles	Accommodement requis
1er avril 2026 à ce jour	0	0
1er avril 2025 au 31 mars 2026	0	0
1er avril 2024 au 31 mars 2025	0	0
1er avril 2023 au 31 mars 2024	0	0
1er avril 2022 au 31 mars 2023	0	0
1er décembre 2021 au 31 mars 2022	0	0

AUTORISATION DE COMMUNIQUER DES RENSEIGNEMENTS À L'EXAMEN PRÉ-EMBAUCHE



Madame, Monsieur,

Avant toute embauche, le Service de la prévention et de la promotion de la santé du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal doit s'assurer :

1. que les risques reliés au travail spécifique pour lequel vous posez votre candidature n'altèrent aucunement votre état de santé actuel,
2. que vous possédez les caractéristiques prédéterminées pour l'emploi.

Pour ces raisons, nous vous demandons de vous soumettre à nos exigences médicales lesquelles sont en relation avec les tâches que vous aurez à effectuer dans cet emploi.

L'étude de votre candidature ne peut pas être complétée sans les documents médicaux requis à votre dossier.

Nous vous demandons l'autorisation d'obtenir les documents suivants : la date et le résultat du Fit Test effectué, le statut vaccinal (copie du carnet de vaccination), les certificats médicaux d'absence maladie et/ou d'accident de travail, le bilan d'assiduité au travail, les évaluations médicales contenues à votre dossier du service de santé de votre (vos) employeur(s) précédent(s) :

1.		
	Nom de l'employeur	Numéro de téléphone
	Emploi occupé	Numéro de télécopieur
	Date de début d'emploi	Date de fin d'emploi
2.		
	Nom de l'employeur	Numéro de téléphone
	Emploi occupé	Numéro de télécopieur
	Date de début d'emploi	Date de fin d'emploi
	Votre nom, prénom (en lettres moulées)	Numéro d'assurance maladie
	Signature	Date

Consentement d'accès au registre de vaccination du Québec

Au Québec, bien que la vaccination ne soit pas obligatoire pour les travailleurs de la santé, des recommandations spécifiques s'appliquent en raison de leur exposition accrue aux maladies infectieuses. Ces directives visent à protéger les travailleurs, les patients, et le personnel.

Un travailleur non vacciné pourrait être affecté à des tâches spécifiques, soumis à des mesures préventives supplémentaires ou retiré du travail sans solde jusqu'à la fin de l'exposition.

Les recommandations vaccinales du Protocole d'immunisation du Québec sont disponibles en annexe. Veuillez également répondre au formulaire « Évaluation de l'indication des dépistages de tuberculose ».

Pour assurer votre santé et celle de vos collègues, le Service de prévention et promotion de la santé (SPPS) doit recueillir votre carnet de vaccination. Ces informations sont cruciales pour évaluer votre protection et permettre à l'employeur de réagir rapidement en cas de risque infectieux.

En signant ce formulaire, vous autorisez les infirmières du Service de prévention et promotion de la santé à accéder à votre dossier du Registre de vaccination du Québec.

Une copie de votre carnet de vaccination doit également être envoyée au Service de prévention et promotion de la santé.

Les données recueillies seront ajoutées à votre dossier d'employé, conservé par le SPPS exclusivement.

Ce consentement reste valide tant que vous êtes employé du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Informations générales	
Nom	
Prénom	
Numéro carte d'assurance maladie	
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	

Signature

Date

Évaluation de l'indication des dépistages de tuberculose

Avez-vous déjà passé un test de dépistage de tuberculose dans le passé?

Oui ☐ 1^{er} Date _____ résultat _____
2^e Date _____ résultat _____
Non ☐

Avez-vous déjà eu une exposition connue dans le passé à un cas de tuberculose contagieuse?

Oui ☐ Non ☐

Êtes-vous nés au Canada en 1976 ou avant ?

Oui ☐ Non ☐

Êtes-vous nés à l'extérieur du Canada :

Oui ☐ Lieux de naissance _____
Non ☐

Avez-vous déjà fait un séjour d'une durée cumulative de 3 mois ou plus dans un autre pays?

Oui ☐ Quel pays a été visité et combien de temps ? _____
Non ☐

Êtes-vous vacciné avec le vaccin BCG?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Prénom et nom

Signature

Date

Recommandations vaccinales du Protocole d'immunisation du Québec

Diphtérie, tétanos (DCT, d ₂ T ₅)	Si la 1^{re} dose est donnée avant l'âge de 4 ans : 4 doses, dont 1 dose à l'âge de 10 ans ou plus; Si la 1^{re} dose est donnée à l'âge de 4 ans ou plus : 3 doses dont 1 dose à l'âge de 10 ans ou plus <i>Dans les 2 cas, un rappel est requis seulement à partir de 50 ans, si la dernière dose remonte à 10 ans et plus. Si primo-vaccination à refaire : 3 doses de dT dont une de dcaT, réparties sur 7 mois.</i>
Coqueluche (DcaT)	1 dose au cours de la vie <i>Administrer une dose de vaccin coqueluche à la personne de 18 ans et plus seulement si elle a la certitude de n'avoir jamais été vaccinée contre la coqueluche.</i>
Poliomyélite	La poliomyélite étant éradiquée des Amériques, il n'est maintenant plus nécessaire de vacciner les adultes au Canada selon la mise à jour du PIQ de novembre 2013. Pour les travailleurs de la santé de moins de 18 ans, ils seront considérés comme bien immunisés si 3 doses, dont une à l'âge de 4 ans et plus, ont été reçues.
Rougeole, Rubéole, Oreillons (RRO- Antirougeoleux)	Rougeole Est considéré comme adéquatement protégé contre la rougeole, le travailleur de la santé qui : - Est né en 1969 ou avant : aucun vaccin; - Est né en 1970 ou après : a reçu 2 doses de vaccin; après l'âge d'un an, en respectant un intervalle d'un mois ou plus entre les 2 doses; - A une attestation médicale certifiant avoir fait la rougeole avant 1996; - A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole. Rubéole Est considéré comme adéquatement protégé contre la rubéole, le travailleur de la santé qui : - A une preuve écrite d'immunisation avec 1 dose de vaccin; - A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rubéole (≥ 10 UI/ml). Oreillons Est considéré comme adéquatement protégé contre les oreillons, le travailleur de la santé qui : - Est né en 1969 ou avant : aucun vaccin; - Est né en 1970 ou après : a une preuve écrite d'immunisation avec 1 dose de vaccin reçu après l'âge d'un an; - A une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre les oreillons. <i>L'absence de protection contre une ou l'autre de ces 3 maladies entraîne la nécessité de recevoir le vaccin combiné trivalent MMR.</i>
Influenza	1 dose annuellement à l'automne de chaque année
Varicelle (VAR)	Est considéré comme adéquatement protégé contre la varicelle, le travailleur de la santé qui : - A une histoire antérieure de varicelle, à partir de l'âge de 1 ans; - A une histoire antérieure de zona quel que soit l'âge; - A une preuve sérologique d'immunité contre la varicelle; A une preuve écrite de vaccination avec le nombre de doses requises selon l'âge, même en présence d'une sérologie négative.
Hépatite B	2 ou 3 doses selon l'âge
COVID-19	Sans antécédent d'une ou plusieurs infections au SRAS-CoV-2 : 2 doses + 1 dose de rappel Avec antécédent d'une ou plusieurs infections au SRAS-CoV-2 : Total de 2 doses

COMPLÉMENT AU MÉDICAL PRÉ-EMPLOI

QUESTIONNAIRE MÉDICAL PRÉ-EMPLOI EN CONTEXTE DE TRANSMISSION COMMUNAUTAIRE SOUTENUE DE LA PANDÉMIE LIÉE À LA COVID-19 (2020)

QUESTIONNAIRE MÉDICAL PRÉ-EMPLOI INITIAL

En tant qu'employeur, nous avons l'obligation de protéger votre santé et votre sécurité physique et psychologique en vertu de l'article 51 de la Loi sur la santé et sécurité du travail.

De plus, l'institut national de la santé publique (INSPQ) est l'autorité de santé publique au Québec qui émet des recommandations aux employeurs dans le cadre de l'actuelle pandémie liée à la maladie de la COVID-19.

Ainsi, en cette période de crise sanitaire, tous les établissements de santé et de services sociaux doivent respecter les recommandations de l'INSPQ qui ont pour but de protéger les personnes d'une infection à la COVID-19. Par ailleurs, il est reconnu que les catégories de personnes décrites ci-dessous sont plus à risque de complication à la suite d'une infection respiratoire.

En raison de ces recommandations, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS ODIM) est dans l'obligation d'identifier si vous faites parties de l'une des catégories indiquées ci-dessous afin de respecter les recommandations émises par l'INSPQ et d'être en mesure de fournir une prestation de travail.



Question

Est-ce que vous faites parties de l'une des groupes de travailleurs ciblés par l'INSPQ indiqués ci-dessous?

Veuillez cochez svp.

- ☐ **Personnes de plus de 70 ans ;**
- ☐ **Personnes ayant une ou plusieurs des maladies chroniques suivantes :**

Les travailleurs ciblés par ces recommandations sont ceux :

1. Ayant une ou plusieurs des maladies chroniques suivantes :

- troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques « non contrôlés » ou « compliqués » et donc assez graves pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;

Initiales : ____

- diabète « non contrôlé » ou « compliqué » et donc assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
- troubles hépatiques (incluant une cirrhose) et maladies rénales chroniques « compliquées » et donc assez graves pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
- hypertension artérielle « non contrôlée » ou « compliquée » et donc assez grave pour nécessiter un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers.

2. Une obésité importante (à titre indicatif, IMC ≥ 40);

3. Une condition médicale entraînant une diminution de l'évacuation des sécrétions respiratoires ou des risques d'aspiration (ex. : un trouble cognitif, une lésion médullaire, un trouble convulsif, des troubles neuromusculaires).

□ **Personnes ayant au moins une des maladies immunosupprimées suivantes:**

1. Personne qui a récemment reçu ou qui reçoit une radiothérapie, une chimiothérapie ou un traitement par inhibiteur de point de contrôle (immunothérapie).

2. Personne présentant des tumeurs solides malignes non hématologiques.

3. Personne présentant des troubles hématologiques malins.

4. Personne greffée d'un organe solide (rein, foie), selon l'une des conditions suivantes :

- La greffe a eu lieu il y a moins d'un an ;
- Il y a eu un traitement de rejet dans les 6 derniers mois ;
- Le régime d'immunosuppresseurs a été augmenté dans les 6 derniers mois.

5. Personne greffée du cœur, du poumon, de l'intestin, de l'intestin-foie, de l'intestin-pancréas et autres greffes multiviscérales.

6. Personne greffée de cellules souches hématopoïétiques (greffe de moelle osseuse, cordon...) selon l'une des conditions suivantes :

- Dans les 12 mois suivant la greffe;
- Pendant le traitement immunosuppresseur;
- Ou en présence d'une réaction du greffon contre l'hôte (GVHD) active.

7. Personne qui reçoit de hautes doses de corticostéroïdes, en présence de toutes les conditions suivantes :

- Le traitement est administré par voie systémique (orale ou intraveineuse) ;
- Le traitement est administré pour une période de 2 semaines ou plus;
- La dose est plus élevée que 20 mg de prednisone par jour, ou son équivalent.

8. Personne qui présente une maladie auto-immune et qui reçoit l'un des traitements suivants :

- Agents biologiques qui sont immunosuppresseurs ou immunomodulateurs;

Initiales : ____

- Traitement à l'azathioprine, aux dérivés de l'acide mycophénolique, à la cyclosporine ou au tacrolimus et autres antimétabolites à fortes doses;
9. Personne qui présente une immunodéficience primaire essentiellement de l'immunité cellulaire.
10. Personnes avec le VIH dont le nombre de cellules CD4 est inférieur à 200/mm3, ou qui présentent des manifestations cliniques d'un SIDA symptomatique.
11. Personne présentant une anémie aplasique.

- ☐ **Personnes enceintes**
- ☐ **Je ne fais partie d'aucune de ces catégories**

N.B. Veuillez joindre ce formulaire médical pré-emploi.

Nom et prénom : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Signature: _____

Date : _____

Initiales : ____

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ LORS DE L'EMBAUCHE ET DES MUTATIONS

DÉCLARATION DE SANTÉ – GROUPE 8

IMPORTANT – À LIRE AVANT DE REMPLIR CE FORMULAIRE

Dans le cadre de son processus d'embauche, le *CIUSSS Ouest de l'île de Montréal* a retenu votre candidature conditionnellement aux résultats du processus d'évaluation de l'état de santé, dont l'administration du présent questionnaire, et, si nécessaire, aux demandes d'accès à vos dossiers médicaux et/ou aux conclusions d'un examen médical. L'évaluation de l'état de santé est effectuée, de façon confidentielle, par l'équipe du Service de santé, sécurité et mieux être au travail ou par toute autre personne mandatée par notre établissement.

Dans le cadre de sa mission à titre d'établissement de santé et de services sociaux, *CIUSSS Ouest de l'île de Montréal* a l'obligation de fournir une prestation sécuritaire des soins et des services à ses usagers par un personnel de qualité. Afin de réaliser pleinement sa mission, l'employeur a le devoir d'embaucher des candidats ayant la capacité d'exercer adéquatement les tâches de l'emploi postulé.

Conséquemment, la Charte des droits et libertés de la personne et de la jeunesse permet à l'employeur de vérifier l'état de santé des candidats à l'embauche dans la mesure où il n'y a pas de discrimination. Le présent questionnaire « Déclaration de santé » a donc pour but de s'assurer que :

- votre état de santé est compatible avec les aptitudes ou qualités requises pour l'emploi postulé;
- vous êtes en mesure de fournir une prestation normale et régulière de travail;
- vous êtes en mesure de fournir une prestation de travail sécuritaire, prudente et diligente.

Par ailleurs, l'article 51 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail prévoit que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique de ses travailleurs.

Quant aux obligations de l'employé, également en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, l'article 49 stipule que le travailleur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique. Celui-ci doit également être en mesure de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité des lieux de travail.

CUEILLETTE DE RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX PAR L'EMPLOYEUR

Conformément aux articles 64 et 65 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la cueillette, l'utilisation et la conservation des renseignements recueillis :

- servent à l'employeur uniquement dans le cadre de son programme d'évaluation de l'état de santé lors de l'embauche et des mutations;
- servent à évaluer la capacité du candidat à répondre aux exigences de l'emploi postulé;
- sont conservés dans le dossier de santé de l'employé si la candidature est retenue. Si la candidature n'est pas retenue, les renseignements sont alors conservés conformément au calendrier de conservation de l'établissement.

Rappelez-vous que vous devez obligatoirement déclarer votre état de santé actuel.

Rappelez-vous que toute fausse déclaration ou omission de votre part pourrait entraîner des mesures pouvant aller jusqu'à l'annulation de votre contrat de travail (congédiement) de la part de l'employeur.

Bien vouloir utiliser un stylo à bille et apposer vos initiales au bas de chaque page.

J'AI BIEN LU L'INFORMATION CI-DESSUS ET J'ACCEPTE DE REMPLIR LE PRÉSENT FORMULAIRE.

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : résidence (____) _____ - _____

Cellulaire : (____) _____ - _____

Adresse courriel : _____

Titre d'emploi postulé : _____

Signature du candidat

Date

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Dans l'objectif d'embaucher un candidat en mesure de fournir une prestation normale de travail, l'employeur doit s'assurer que la condition médicale du candidat est compatible avec l'emploi offert. Il doit également connaître la présence de limitations fonctionnelles, tant physiques que psychologiques, qui pourraient présenter un risque pour lui, ses collègues ou les usagers.

1- Avez-vous des limitations fonctionnelles ou des séquelles permanentes ou temporaires, tant physiques que psychologiques (ce qui correspond à toute réduction ou à toute restriction de la capacité physique, mentale ou psychologique d'accomplir certaines activités ou tâches), à la suite...

	Oui ✓	Non ✓	Lesquelles ?
▪ D'un accident du travail, d'une maladie professionnelle indemnisée par la CSST? (Commission de la santé et de la sécurité du travail)			
▪ D'un accident indemnisé par la SAAQ? (Société de l'assurance automobile du Québec)			
▪ D'un acte criminel indemnisé par l'IVAC ? (Indemnisation des victimes d'actes criminels)			
▪ D'un événement personnel ou d'une maladie ?			

2- Avez-vous des allergies qui pourraient vous empêcher ou vous restreindre dans l'accomplissement des tâches de l'emploi postulé? Oui ☐ Non ☐

Quelles sont vos restrictions ?

3- Êtes-vous en arrêt de travail actuellement chez un autre employeur ? Oui ☐ Non ☐

Quel est le motif de l'absence ?	Depuis quelle date ?

Notes du réviseur

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

DOMAINE MÉDICAL ASSOCIÉ : OPHTALMIQUE ET AUDITIF

Aptitudes essentielles pour le titre de l'emploi postulé

- Faire une lecture précise de rapports et autres documents
- Entendre les consignes pour assurer une communication claire avec les collègues de travail
- Comprendre les demandes de la clientèle

À titre indicatif, les maladies, conditions ou problèmes de santé suivants des systèmes ophtalmique et auditif peuvent affecter ou avoir des répercussions sur les aptitudes ou la capacité à effectuer les tâches reliées au poste convoité :

Vue : glaucome, cataracte, dégénérescence maculaire, daltonisme.

Ouïe : surdité de transmission (maladie de l'oreille moyenne) : rupture du tympan, otites aiguës infectieuses; vertiges aigus (maladie de Ménière), bourdonnements, sifflements (acouphènes).

Après avoir pris connaissance des aptitudes essentielles ci-dessus, veuillez répondre aux questions suivantes se rapportant aux systèmes ophtalmique et auditif :

	Oui ✓	Non ✓	Lesquels ?
Souffrez-vous actuellement d'une maladie, d'une condition ou d'un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			
Avez-vous déjà été traité pour une maladie, une condition ou un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			
Êtes-vous en traitement (ex. : test, etc.), en attente de traitement ou en investigation pour une maladie, une condition ou un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			

Notes du réviseur

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

DOMAINE MÉDICAL ASSOCIÉ : SANTÉ MENTALE

Aptitudes essentielles pour le titre de l'emploi postulé

- Capacité de s'adapter au stress
- Résistance aux horaires variables et prolongés
- Capacité de concentration
- Stabilité émotionnelle

À titre indicatif, les maladies, conditions ou problèmes de santé mentale suivants peuvent affecter ou avoir des répercussions sur les aptitudes ou la capacité à effectuer les tâches reliées au poste convoité : problème de consommation d'alcool ou de drogues, troubles psychotiques tels que schizophrénie, trouble délirant, trouble de panique, trouble d'anxiété généralisée, angoisse/panique, stress post-traumatique, dépression, trouble bipolaire, agoraphobie.

Après avoir pris connaissance des aptitudes essentielles ci-dessus, veuillez répondre aux questions suivantes se rapportant à la santé mentale :

	Oui ✓	Non ✓	Lesquels ?
Souffrez-vous actuellement d'une maladie, d'une condition ou d'un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			
Avez-vous déjà été traité pour une maladie, une condition ou un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			
Êtes-vous en traitement (ex. : médication, psychothérapie, etc.) en attente de traitement ou en investigation pour une maladie, une condition ou un problème de santé pouvant affecter votre prestation de travail dans l'emploi pour lequel vous postulez ?			

Notes du réviseur

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

STATUT VACCINAL

« Un établissement de soins de santé peut exiger comme condition d'embauche ou pour l'accès à certains postes spécifiques qu'une personne reçoive des vaccins, ou fournisse une preuve de vaccination, si ces vaccins sont des mesures de prophylaxie ou des normes déterminées par le directeur de santé publique (article 10, Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements).

Un établissement peut ne pas retarder l'entrée en fonction d'un travailleur de la santé qui n'a pas complété la démarche de vaccination. Cependant, celle-ci devra être complétée le plus tôt possible selon les calendriers adaptés. Dans certaines circonstances, la modification de certaines tâches pendant la mise à jour de l'immunisation pourrait être recommandée.¹ ».

Conséquemment, l'employeur se doit de connaître le statut vaccinal du candidat afin de lui offrir la protection nécessaire en pré ou en post-exposition ou encore de l'affecter dans un service qui n'entraîne pas de risque tant pour lui que pour les patients.

1) Historique des maladies Infectieuses

<u>Avez-vous déjà contracté</u>	Oui	Non	Année
Hépatite	☐	☐	
Oreillons	☐	☐	
Rougeole	☐	☐	
Rubéole	☐	☐	
Tuberculose	☐	☐	
Varicelle	☐	☐	
Zona	☐	☐	

2) Historique de la vaccination

<u>Êtes-vous vacciné pour les maladies suivantes</u>	Oui	Non	Année
Hépatite	☐	☐	
Oreillons	☐	☐	
Rougeole	☐	☐	
Rubéole	☐	☐	
Tuberculose	☐	☐	
Varicelle	☐	☐	
Zona	☐	☐	

Le candidat a-t-il présenté son carnet de vaccination? Oui ☐ Non ☐

Si votre statut immunitaire est inconnu concernant l'hépatite B, la rougeole, la rubéole, la varicelle et la tuberculose, nous vous demandons une autorisation afin d'effectuer les prélèvements sanguins et le test de réaction cutané requis pour connaître votre couverture vaccinale. Selon les résultats obtenus, nous vous proposerons les vaccins qui pourront vous protéger.

☐ Je consens initiales du candidat _____
☐ Je refuse Initiales du candidat _____

¹ Ministère de la santé et des services sociaux, *Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leur professeur*, Novembre 2013, page 4 (page consultée le 12 novembre 2015 : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2013/13-278-36W.pdf>).

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

Je, soussigné, déclare avoir bien compris les questions et certifie que mes réponses à chacune des questions contenues dans le présent questionnaire sont complètes et véridiques. Je comprends que pour tout changement de mon état de santé d'ici mon entrée en fonction, il est de ma responsabilité d'en aviser le service de santé, sécurité et mieux être au travail du *CIUSSS Ouest de l'île de Montréal* immédiatement. Je reconnais que toute fausse déclaration ou omission pourrait entraîner le rejet de ma demande d'emploi ou, advenant mon embauche, l'annulation du contrat de travail (congédiement) de la part de l'employeur.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette clause.

Signature : _____ **Date :** _____

Révision effectuée : ☐ En personne
☐ Par téléphone

Signature du réviseur

Date

Initiales du candidat

Initiales du réviseur

Réservé au professionnel du Service de santé et sécurité du travail

[illegible]

ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ LORS DE L'EMBAUCHE ET DES MUTATIONS

TITRE D'EMPLOI – GROUPE 8

Tâches essentielles

- Supervise du personnel
- Effectue la gestion et assure le suivi de dossiers administratifs complexes
- Effectue la conception, diffusion, évaluation et révision de programmes d'orientation et de formation
- S'assure de la mise à jour de la formation auprès du personnel et des stagiaires
- Effectue des démonstrations et des conférences sur des sujets touchant son secteur

Code	Emploi
	Conseiller(ère) gestion immobilière
0100	Directeur(trice) général(e)
0101	Directeur(trice) général(e) adjoint(e)
0102	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) général(e)
0109	Directeur(trice) général(e) adjoint(e)
0110	Conseiller(ère) cadre à la direction générale
0200	Directeur(trice) des ressources humaines
0201	Directeur(trice) adjoint(e) aux ressources humaines
0202	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des ressources humaines
0209	Directeur(trice) des ressources humaines et...
0210	Directeur(trice) des ressources financières
0211	Directeur(trice) adjoint(e) aux ressources financières
0212	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des ressources financières
0219	Directeur(trice) des ressources financières et...
0220	Directeur(trice) des services techniques ou matériels
0221	Directeur(trice) adjoint(e) des services techniques ou matériels
0222	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des services techniques ou matériels
0229	Directeur(trice) des services techniques ou matériels et...
0230	Directeur(trice) des services administratifs
0231	Directeur(trice) adjoint(e) des services administratifs
0232	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des services administratifs
0239	Directeur(trice) des services administratifs et...
0240	Directeur(trice) des ressources financières, techniques ou matérielles
0241	Directeur(trice) adjoint(e) des ressources financières, techniques ou matérielles
0242	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des ressources financières, techniques ou matérielles
0249	Directeur(trice) des ressources financières, techniques ou matérielles et...
0250	Directeur(trice) d'activités d'établissement
0251	Directeur(trice) adjoint(e) d'activités d'établissement
0252	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) d'activités d'établissement
0259	Directeur(trice) d'activités d'établissement et...

Code	Emploi
0260	Directeur(trice) de la réadaptation et de l'administration des services sociaux
0261	Directeur(trice) adjoint(e) de la réadaptation et de l'administration des services sociaux
0262	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) de la réadaptation et de l'administration des services sociaux
0269	Directeur(trice) de la réadaptation et de l'administration des services sociaux et...
0270	Directeur(trice) des ressources informationnelles
0271	Directeur(trice) adjoint(e) des ressources informationnelles
0272	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des ressources informationnelles
0280	Directeur(trice) des communications
0297	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice)
0298	Directeur(trice) adjoint(e) (fonction particulière)
0299	Directeur(trice) (fonction particulière)
0300	Directeur(trice) des services professionnels
0301	Directeur(trice) adjoint(e) des services professionnels
0302	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des services professionnels
0309	Directeur(trice) des services professionnels et...
0310	Directeur(trice) des services professionnels et hospitaliers
0313	Directeur(trice) adjoint(e) clinique des services professionnels et hospitaliers
0314	Directeur(trice) adjoint(e) administratif(tive) des services professionnels et hospitaliers
0319	Directeur(trice) des services professionnels et hospitaliers et...
0320	Directeur(trice) de réadaptation
0321	Directeur(trice) adjoint(e) de réadaptation
0322	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) de réadaptation
0329	Directeur(trice) de réadaptation et...
0330	Directeur(trice) des services professionnels et de réadaptation
0331	Directeur(trice) adjoint(e) des services professionnels et de réadaptation
0332	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des services professionnels et de réadaptation
0339	Directeur(trice) des services professionnels et de réadaptation et...
0340	Directeur(trice) des soins infirmiers
0341	Directeur(trice) adjoint(e) des soins infirmiers
0342	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des soins infirmiers
0343	Directeur(trice) des soins infirmiers – conseil
0344	Directeur(trice) des services multidisciplinaires
0345	Directeur(trice) de la santé physique et...
0349	Directeur(trice) des soins infirmiers et...
0350	Directeur(trice) de la recherche
0351	Directeur(trice) adjoint(e) administratif(tive) de la recherche
0352	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) de la recherche
0353	Directeur(trice) de l'enseignement
0354	Directeur(trice) adjoint(e) de l'enseignement
0355	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) de l'enseignement
0356	Directeur(trice) de la recherche et de l'enseignement
0357	Directeur(trice) adjoint(e) administratif(tive) de la recherche et de l'enseignement
0359	Directeur(trice) de la recherche et...
0360	Directeur(trice) des services hospitaliers
0361	Directeur(trice) adjoint(e) des services hospitaliers

Code	Emploi
0362	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) des services hospitaliers
0369	Directeur(trice) des services hospitaliers et...
0370	Directeur(trice) de l'administration du ou des programmes
0371	Directeur(trice) adjoint(e) de l'administration du ou des programmes
0379	Directeur(trice) de l'administration du ou des programmes et...
0380	Directeur(trice) de la protection de la jeunesse – Directeur(trice) provincial(e)
0381	Directeur(trice) adjoint(e) de la protection de la jeunesse
0389	Directeur(trice) de la protection de la jeunesse et...
0390	Directeur(trice) de la santé publique
0391	Directeur(trice) adjoint(e) de la santé publique
0399	Directeur(trice) de la santé publique et...
0400	Directeur(trice) de l'administration des services sociaux
0401	Directeur(trice) adjoint(e) de l'administration des services sociaux
0402	Adjoint(e) au(à la) directeur(trice) de l'administration des services sociaux
0409	Directeur(trice) de l'administration des services sociaux et...
0410	Commissaire local(e) aux plaintes et à la qualité des services
0411	Commissaire local(e) adjoint(e) aux plaintes et à la qualité des services
0420	Commissaire régional(e) aux plaintes et à la qualité des services
0505	Coordonnateur(trice) ou chef d'unité de soins infirmiers (CHSGS et CSSS, volet courte durée)
0506	Coordonnateur(trice) ou chef d'unité de soins infirmiers (CHPSY)
0507	Chef d'unité de soins infirmiers en hébergement
0510	Chef de l'administration du ou de programmes (CSSS)
0511	Chef des services administratifs
0512	Chef de programmes à la clientèle
0513	Chef du service d'hôpital de jour
0518	Chef en centre jeunesse – réadaptation
0525	Chef en centre jeunesse – application des mesures
0527	Chef du service d'orthophonie
0528	Chef du service d'audiologie
0531	Chef du service d'activités récréatives
0532	Chef du service social
0534	Chef du service d'ergothérapie
0535	Chef du service de psychologie
0536	Chef du service de physiothérapie
0537	Chef du service de réadaptation en milieu hospitalier
0538	Chef du service du centre de jour
0539	Chef du service du génie biomédical
0542	Coordonnateur(trice) ou chef du service d'imagerie médicale
0543	Chef du service en médecine nucléaire
0544	Chef du service d'électrophysiologie
0545	Chef du service des activités respiratoires
0548	Chef du service de centrale de distribution
0550	Chef du service d'accueil
0552	Chef du service des archives
0553	Chef des ressources bénévoles

Code	Emploi
0555	Chef du service de nutrition clinique
0556	Chef des activités d'alimentation
0558	Chef du service d'alimentation
0560	Chef du service en ressources humaines
0561	Chef du service de santé
0562	Coordonnateur(trice) ou chef d'activités de soir, de nuit, de fin de semaine et de congé férié en hébergement
0563	Chef du service des relations de travail
0565	Chef du service des avantages sociaux
0566	Chef du service de développement des ressources humaines
0567	Chef des activités de santé et sécurité du travail
0568	Chef du service de dotation
0570	Chef du service des ressources financières
0571	Chef du service de comptabilité
0573	Chef du service d'informatique
0575	Chef du service d'approvisionnement
0576	Chef du service des achats
0577	Chef du service d'entreposage
0578	Chef du service des télécommunications
0579	Chef du service de la paie
0580	Chef du service des installations matérielles
0581	Chef du service du fonctionnement des installations
0582	Chef du service d'hygiène et salubrité
0583	Chef du service de buanderie
0584	Chef du service de buanderie-lingerie
0586	Chef du service du fonctionnement et des installations matérielles
0589	Chef du service de sécurité
0590	Chef des activités techniques
0599	Chef de services (fonction particulière)
0655	Chef du secteur de nutrition clinique
0656	Chef du secteur de production alimentaire
0657	Chef du secteur de distribution alimentaire
0658	Chef du secteur de production-distribution alimentaire
0680	Chef du secteur des installations matérielles
0682	Chef du secteur d'hygiène et salubrité
0685	Chef de section alimentaire
0686	Chef du secteur du fonctionnement et des installations matérielles
0688	Chef de secteur de lingerie
0689	Chef de secteur
0699	Chef de secteur (fonction particulière)
0700	Conseiller(ère) en santé et sécurité du travail
0704	Conseiller(ère) en communication
0705	Conseiller(ère) en relations de travail
0706	Conseiller(ère) en dotation
0707	Conseiller(ère) en avantages sociaux

Code	Emploi
0708	Conseiller(ère) en développement des ressources humaines
0709	Conseiller(ère) en gestion financière
0710	Conseiller(ère) en évaluation de la qualité des soins
0711	Conseiller(ère) en gestion des programmes sociaux
0712	Conseiller(ère) en gestion des programmes
0714	Conseiller(ère) clinicien(ne) en soins infirmiers
0715	Conseiller(ère) en gestion des ressources humaines
0716	Conseiller(ère) en budgétisation
0717	Conseiller(ère) en procédés administratifs
0718	Conseiller(ère) en activités cliniques
0719	Conseiller(ère) en planification et programmation
0720	Conseiller(ère) aux établissements
0721	Conseiller(ère) en informatique
0799	Conseiller(ère) (fonction particulière)
0800	Coordonnateur(trice) d'activités de soir, de nuit, de fin de semaine et de congé férié
0802	Coordonnateur(trice) du bloc opératoire
0803	Coordonnateur(trice) médical(e) à l'urgence
0806	Coordonnateur(trice) d'activités de soir, de nuit, de fin de semaine et de congé férié
0819	Coordonnateur(trice) ou chef du service de biologie médicale
0820	Coordonnateur(trice) ou chef en réadaptation – déficience physique
0821	Coordonnateur(trice) ou chef en réadaptation – déficience intellectuelle
0822	Coordonnateur(trice) ou chef en réadaptation – alcoolisme et toxicomanie
0823	Coordonnateur(trice) d'activités d'établissement
0825	Coordonnateur(trice) des services sociaux
0899	Coordonnateur(trice) (fonction particulière)
0900	Hors-cadre – autre
0910	Président(e)-directeur(trice) général(e) – Agence
0920	Cadre supérieur – direction des services hospitaliers
0921	Cadre supérieur – soins infirmiers autres que 340 ou 349
0922	Cadre supérieur – réadaptation
0923	Cadre supérieur – directeur des services professionnels ou diagnostiques
0926	Cadre supérieur – services techniques ou matériels
0927	Cadre supérieur – direction service à la clientèle
0928	Cadre supérieur – administration
0930	Cadre intermédiaire – direction des services hospitaliers
0931	Cadre intermédiaire – soins infirmiers
0932	Cadre intermédiaire – réadaptation
0933	Cadre intermédiaire – direction des services professionnels ou diagnostiques
0936	Cadre intermédiaire – services techniques ou matériels (titre dans liste annexe 2 – Le répertoire)
0938	Cadre intermédiaire – administration

Code	Emploi
1101	Agent(e) de gestion du personnel • Dotation • Rémunération • R.T. – D.O • Hygiéniste du travail
1104	Agent(e) d'approvisionnement
1105	Agent(e) de gestion des finances
1106	Conseiller(ère) aux établissements
1109	Spécialiste des procédés administratifs
1114	Avocat(e)
1121	Conseiller(ère) promotion de la santé
1234	Chargé(e) de l'enseignement clinique (physiothérapie)
1244	Agent(e) d'information
1521	Spécialiste en évaluation des soins
1533	Agent(e) de formation
1585	Agent(e) de planification, de programmation et de recherches
2102	Technicien(ne) en contribution
2227	Coordonnateur(trice) technique (laboratoire)
2234	Assistant(e)-chef technologiste médical(e)
2246	Coordonnateur(trice) technique (inhalothérapie)
2247	Chargé(e) de l'enseignement clinique (inhalothérapie)
2275	Technicien(ne) en communication
2584	Technicien(ne) en recherche psycho-sociale
2688	Agent(e) d'intégration
5187	Assistant(e) de recherche